

Déremboursement des médicaments « anti-Alzheimer » : un sondage exclusif atteste du désarroi des familles

Il y a près de 7 mois, le déremboursement total des médicaments indiqués dans le traitement des symptômes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées entrainé en vigueur. Depuis, France Alzheimer et maladies apparentées n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme face au désarroi grandissant des 3 millions de familles concernées. Pour faire entendre leur voix et leurs vérités, un sondage national a été conduit entre le 9 octobre et le 16 novembre 2018 par France Alzheimer. 2 547 personnes, parmi lesquelles 2 463 proches aidants et 84 personnes malades y ont répondu.

Depuis mai 2018, France Alzheimer et maladies apparentées partage l'incompréhension et le sentiment d'abandon des personnes malades et de leur famille. Laissées sans solution alternative, ces dernières subissent de plein fouet les conséquences du déremboursement total des médicaments dits « anti-Alzheimer ». Face à l'inaction du Gouvernement, et pour éveiller les consciences, un sondage national a été conduit par l'Union.

Trois conséquences directes, et préoccupantes, ont été identifiées

- 1. L'arrêt brutal des traitements entraîne une aggravation précipitée des troubles cognitifs.** Un constat observé par 52 % des personnes interrogées.
- 2. Le reste-à-charge a considérablement augmenté pour les familles déjà acculées :** 2 répondants sur 3 prenaient au moins l'un des médicaments au moment de l'annonce du déremboursement. 70 % d'entre eux n'envisagent pas d'arrêter le traitement. Première raison invoquée, à 62,5 %, son efficacité. 20 % ont arrêté leur traitement et 10 % pensent arrêter prochainement, principalement à cause du coût trop important, la TVA sur ces médicaments a en effet augmenté de 8 points.
- 3. Le lien thérapeutique existant entre le médecin et son patient s'est rompu.** Seules 55 % des personnes ayant décidé de ne plus prendre de traitements continueront à consulter un médecin spécialiste, quand 38 % ont d'ores-et-déjà arrêté de lui rendre visite et que 7 % l'envisagent.

Pour les personnes malades et leurs proches la recherche doit être une priorité du Gouvernement

Une partie des efforts financiers doit aller à la recherche clinique pour offrir aux patients des solutions pérennes, remboursées et adaptées à leurs besoins. Une vision partagée par 68 % des proches aidants répondants et 77 % des personnes malades.

Face au mutisme du Gouvernement, France Alzheimer et maladies apparentées finance une étude clinique à hauteur de 200 000 €

Cette étude clinique étudiera pendant 3 ans l'impact de la prise quotidienne du Donépézil sur les capacités cognitives des patients. Ce projet a pour but de fournir de nouveaux résultats concrets pouvant mener à la décision de rembourser à nouveau ces médicaments.